



Barre
des Cévennes

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°16 – Eté 2019

« Ne vous fâchez pas
contre ceux qui disent du mal de vous
car ce qu'ils disent est une vérité
ou un mensonge... » S^t-Bonnaventure

Inquiétude

« La France est inquiète. » Peut-être est-ce ainsi que Roger Gicquel ouvrirait son JT sur la 1^{ère} chaîne si, encore en vie, il en présentait toujours le 20 heures... ? « La France est inquiète. » Variante de sa célèbre sentence du 18 février 1976 : « La France a peur. » C'est en effet ainsi, au lendemain de l'arrestation de Patrick Henri, meurtrier du petit Philippe, garçonnet de 7 ans, que le journaliste faisait état du sentiment d'insécurité qui, pensait-il, étreignait ses contemporains d'alors.

« La France est inquiète. » A juste titre, apparemment, si l'on songe à la dette monumentale, aux déficits budgétaires récurrents, aux mutations profondes de la société, à la désindustrialisation continue du pays, aux mouvements sociaux à répétition, au dérèglement climatique persistant, à la biodiversité en perte, ... Et j'en passe, tant la liste est longue des sujets propres à nous alarmer.

« La France est inquiète. » Une inquiétude qui mène à la panique qui paralyse. D'ailleurs, nombre de « politiques » n'osent plus rien entreprendre par crainte des réactions incontrôlables. Refrain connu : en faire le moins possible pour ne pas compromettre sa réélection. C'est vrai en Lozère comme ailleurs. Du courage en politique qui ne fait que trop défaut. L'électeur,



on le sait, se laisse aisément aller aux émotions irraisonnées et contradictoires. La peur est toujours mauvaise conseillère.

« La France est inquiète. » Or, il est cependant une inquiétude positive : quand être en souci traduit l'attention que l'on porte à autrui ; quand il s'agit de se préoccuper des autres, prendre soin d'eux. C'est vraisemblablement la leçon à retenir d'une bonne partie de notre jeunesse qui, semble-t-il, s'est fortement mobilisée, notamment dans notre pays, en faveur d'une politique écologique, lors de l'élection européenne. Une jeunesse qui nous indique ainsi un cap : réviser grandement nos modes de vie afin de ne pas compromettre gravement notre devenir commun. Alors le monde aura encore un avenir et une espérance.

Bon été à tous et toutes.

Etienne Vion

Budget 2019

Le Conseil municipal s'est réuni le 14 avril pour examiner les comptes 2018 et les Budgets primitifs 2019. A cette occasion, les divers taux d'imposition ont été reconduits à l'identique à l'unanimité des élus présents. A noter : ces taux demeurent inchangés depuis une dizaine d'années. C'est ainsi que Barre des Cévennes se trouve à la 1^{ère} place sur le podium des communes lozériennes ayant le moins augmenté leurs taux d'imposition au cours de la mandature, selon le classement effectué par *Le Midi Libre*.

Les comptes de gestion et administratif du Budget principal et du Budget annexe de l'eau 2018 ont été approuvés (0 abstentions, 2 voix contre). Les deux élus de l'opposition objectant une mauvaise imputation dans les budgets. Erreur qu'aucune des trois administrations de l'Etat qui contrôlent les écritures comptables n'a jugé nécessaire de corriger à ce jour. Elle concerne une somme de 2.750 €, soit moins de 0,2% du Budget principal ! Elles contestaient également, avec des arguments peu convaincants de pure forme, un crédit-relais souscrit par la commune obtenu pourtant à un taux record de 0,15%. Les Budgets primitifs prévisionnels principal et annexe de l'eau 2019 ont été approuvés (2 abstentions et 0 voix contre). Ils sont en équilibre, sans recours à l'emprunt comme les 3 années précédentes, tant en fonctionnement qu'en investissement. Soit, respectivement, Budget principal : 586.790 € et

829.800 € ; Budget de l'eau : 140.000 € et 245.700 €.

Même si la loi n'y oblige pas, l'ensemble des délibérations budgétaires est transmis aux magistrats de la Cour régionale des Comptes, celle-là même qui avait conclu, fait rarissime, lors de son inspection en 2017 que « si la situation financière générale de la collectivité apparaît saine, le défaut d'adoption ne résulte cependant pas de difficultés financières, mais d'un désaccord au sein du conseil municipal suite au renouvellement partiel de l'assemblée intervenu en décembre 2016. » On ne saurait être plus clair !

Conseil d'Etat Décision

La Mairie a reçu le lundi 20 mai 2019 la décision du Conseil d'Etat confirmant l'annulation de « la totalité des opérations électorales... » (élections complémentaires des 7 et 14 octobre 2018). « La requête de M. Belon, d'une part, Mme Bourely, MM. Aldrovandi, Monet et Demolin, d'autre part, sont rejetées. » Pour rappel : « La Préfète de la Lozère a demandé au tribunal administratif de Nîmes d'annuler l'élection de Mme Pauline Bourely en qualité de conseillère municipale à l'issue du 1^{er} tour des opérations électorales complémentaires organisées les 7 et 14 octobre 2018 à Barre des Cévennes (Lozère) » [en raison de deux erreurs dûment rapportées dans le PV établi par le Maire]. « M. Daniel Belon a demandé au tribunal administratif de

Nîmes d'annuler l'élection de MM. Robert Demolin, Rémy Monet et Charles Aldrovandi en qualité de conseillers municipaux à l'issue du second tour de ces mêmes opérations ».

En conséquence, le Conseil municipal est constitué à ce jour de 7 élus dans l'ordre suivant du tableau : François Rouveyrol, Maire ; Denis Brun, 1^{er} Adjoint ; Etienne Vion, 2^{ème} Adjoint ; Thomas Decultieux, Conseiller ; Chantal Estor, Conseillère ; Anne Tixier, Conseillère ; Ophélie Koszyk, Conseillère. La Sous-Préfecture est en communication régulière avec la commune sur cette situation nouvelle. Elle a précisé que « ... l'article L258 du Code électoral prévoit expressément qu'une élection partielle n'est nécessaire, dans l'année précédent un renouvellement général que lorsque le Conseil municipal compte moins de la moitié de ses membres » (soit moins de 6 élus pour Barre des Cévennes). Les prochaines élections municipales sont prévues en mars 2020.

Associations barroises

13 associations barroises ont bénéficié de subventions en hausse (7745 € en incluant environ 900 € d'aides aux associations extérieures qui interviennent sur la commune dans le domaine de la culture, de l'architecture et du social), par délibération du 22 mars dernier. Robert Demolin a été le Maître d'œuvre de cette opération en apportant sa compétence et sa bonne humeur. Il a réuni tous les responsables d'associations pour échanger et mettre en avant le savoir-faire de chacun. Il a rappelé le rôle précieux des bénévoles : ils sont les chevilles ouvrières des associations. Il a enfin souligné l'importance de ces dernières pour le "bien vivre ensemble" ! Plusieurs idées ressortent de ces rencontres : élaboration d'un règlement d'utilisation pour l'usage de la salle polyvalente et de l'annexe de la Mairie (Denis Brun, 1^{er} Adjoint, pilotera ces questions notamment pour préserver un bon climat entre les différents usagers) ; acquisition de matériel mutualisé ; création d'une régie pour l'encaissement des locations ; recherche d'un assureur pour toutes les associations et réduire ainsi les coûts. Ajoutons que le 10 mai 2019, la Sous-Préfecture nous a informé qu'une nouvelle association a été déclarée à Barre des Cévennes : « Le Rallye des Trompes cévenoles ». Bienvenue à tous ses membres/musiciens d'une formation unique en Lozère !



Personnel communal

On ne peut que remercier les agents communaux pour leur accueil, leur compétence et les services rendus tout au long de l'année. Que ce soit à la mairie, dans les classes de l'école, à la cantine, sur le terrain, ils sont présents pour vous faciliter le quotidien. C'est pourquoi ils sont encouragés à progresser dans leur carrière. A Barre des Cévennes, le taux de promotion voté par les élus est de 100%. Les efforts de la commune ne s'arrêtent pas là puisqu'elle contribue au financement d'une protection sociale complémentaire destinée à la couverture santé de tous les agents fonctionnaires et contractuels de droit public ou de droit privé. D'autre part, une assurance a été contractée pour assurer le versement du salaire du personnel en cas d'accident du travail, permettre le recrutement d'un nouvel agent et le paiement en parallèle d'un 2^{ème} salaire quelle que soit la durée de l'arrêt de travail et ce dès le 1^{er} jour. Enfin, rappelons la Médaille d'honneur communale attribuée à Christophe Estor, Agent Principal de Maîtrise pour ses 21 ans de service.

Eau potable au bourg centre

Démarrage de la dernière tranche des travaux de mise en conformité de l'adduction en eau potable (AEP) dans le cadre de l'Aménagement global du bourg (pour rappel : 1.700.000 € en 2015 déjà réalisé à 90%). La distribution d'une eau potable de qualité est une priorité pour des raisons sanitaires et de sécurité pour tous les habitants du bourg centre et pour les services de l'Etat depuis les années 90 (Préfecture, Agence Régionale de Santé, Police de l'eau).

La démolition du bassin du Castellas devenu inutile à la suite de l'interconnexion réalisée entre les captages du Valat de Sez et celui de la Bessède a été réalisée en priorité. Remercions les propriétaires d'avoir facilité ces travaux. Mise en œuvre des travaux de protection de 5 captages autour des Périmètres de Protections Immédiat (PPI) en aménageant et en sécurisant les accès (Boissier aval, Pesquier aval, Rouvière amont et aval, La Bessède). Travaux pour limiter la stagnation des eaux superficielles à proximité des captages (nivellement des PPI, fossés ou merlons de dérivation). Mise en conformité des ouvrages : étanchéité, électricité, vidange, interconnexion pompage gendarmerie...

Village de gîtes « Esprit Parc National des Cévennes »

Le Village de gîtes de Barre des Cévennes va être classé pour ses 50 ans "Esprit Parc National des Cévennes". C'est le résultat de plusieurs années d'efforts. La 1^{ère} étape, il y a cinq ans, a consisté à remplacer la totalité des menuiseries (simple vitrage d'origine !) des 30 gîtes (portes, fenêtres, volets), à isoler sous les toits afin de réduire la facture énergétique et à réaliser des aménagements extérieurs (terrain de jeu, mur de soutènement en pierres sèches). Le séparatif des eaux pluviales et des eaux usées a été également effectué sur chacun des bâtiments. Ce chantier très délicat a été rendu nécessaire pour des raisons environnementales et réglementaires suite à la suppression du décanteur/digesteur et à la mise en place d'une nouvelle station d'épuration prévue pour 500 équivalent habitants. Ces travaux ont permis au Village de gîtes, pour la première fois, d'obtenir un classement à 3 étoiles. Cependant, cela n'a pas masqué les insuffisances relatées dans un rapport d'expert totalement indépendant (manque de confort général des gîtes, notamment pour les WC et salles d'eau), l'absence d'un vrai lieu de vie (salle pour réunir les familles, les enfants, ...) et le manque d'équipement attendu aujourd'hui par les vacanciers dans un village de gîtes. **En conséquence, le taux d'occupation était tombé à 25%, lissé sur une année et les pertes pour la SELO, gestionnaire, se sont accumulées année après année pour un montant largement supérieur à 200.000 € depuis 2011 ! Inutile de dire qu'aucune entreprise ou personne privée n'était prête à reprendre le Village de gîtes avec des chiffres aussi catastrophiques. La réalité du terrain est souvent difficile à entendre.** Quant à reprendre le Village de gîtes en gestion directe, cela nous a été formellement déconseillé non seulement par le Cabinet d'étude mais aussi par des professionnels lozériens. Il n'y a qu'à voir ce que sont devenus certains centres de vacances près de chez nous. Les communes ont tout perdu : l'attractivité de leur village, le maintien de leurs commerces, de l'argent...

L'objectif de la 2^{ème} étape de travaux, qui se déroule sous vos yeux et en cours d'achèvement, était donc très clair pour maintenir **une activité essentielle à la vie du village** : nouveaux équipements de confort dans tous les gîtes ; nouvelles salles d'eau plus spacieuses et création de cabinets de toilettes dans la moitié des gîtes ; création d'une piscine unanimement appréciée ; aménagement paysager souligné par le Parc National des Cévennes ; achèvement pour septembre prochain d'une nouvelle salle totalement équipée pour accueillir 40 personnes (conférence, projection, repas familiaux, jeux, ...).

Les premiers résultats sur la fréquentation en 2018 et les retours de la clientèle sur les gîtes et la piscine **sont très bons : les meilleurs depuis plus de 10 ans !** A confirmer, bien sûr, une fois les comptes définitivement arrêtés. A ce sujet, félicitons-nous de la nomination de Mme Sophie Pantel à la Présidence de la SELO après 45 années passées avec M. Jacques Blanc, sachant que le Conseil départemental y est majoritaire. Il reste à remercier Robert Demolin, architecte d'intérieur, pour les aménagements qu'il a dessinés dans la nouvelle salle et les négociations menées avec les entreprises concernées.

Enfin, en raison de sa vétusté mais aussi de son potentiel (beaucoup d'eau perdue), le captage Boissier aval sera totalement réhabilité.

Cette vaste opération de régularisation (DUP) a pu être réalisée par l'acquisition à l'amiable de tous les fonds privés où étaient implantés les ouvrages : captages, réservoirs, bâches, collecteurs. L'ensemble des élus remercient chaleureusement les propriétaires pour leur collaboration au nom de l'intérêt général.

Coût : 190.000 € (HT) ; Subventions : 138.000 € (HT). Opération inscrite au budget et totalement financée sans aucune

augmentation des impôts locaux ni emprunt. Fin des travaux : octobre 2019.

Ressource en eau

au Mazeldan

La régularisation prochaine et définitive des captages à Barre des Cévennes enlève une grosse épine du pied et permet d'étudier plus sereinement les autres besoins (Mazeldan, futur lotissement, zone d'activité, ...) Un cabinet d'étude a été retenu par les élus pour améliorer la ressource en eau destinée aux habitants du Mazeldan. Elle est la suite logique de la réunion de travail tenue sur place en présence de

13 personnes le 3 août dernier. Le cahier des charges reprend ce qui y a été décidé. En outre, une mission complémentaire va être confiée au cabinet d'étude pour fiabiliser le captage installé dans le Gardon. Ce dernier alimente La Castel, Barret et La Croix via le béal présent sur le terrain.

Motion de soutien

aux Sapeurs-Pompiers

Le Conseil municipal, par délibération en date du 14 janvier 2019, a demandé au Ministre de l'Intérieur de s'opposer à la transposition en droit français de la directive sur le temps de travail (DETT) qui conduirait à plafonner de manière cumulée le travail du salarié et son activité de sapeur-pompier volontaire à 48 heures par semaine. On devine les conséquences catastrophiques pour le milieu rural et le volontariat d'une telle mesure.

Bâche de 300m³ à La Cure

Mise en place en 2020 d'une bâche de 300m³ à La Cure pour la défense de nos forêts et de nos biens contre les incendies. C'est le fruit d'un travail entamé il y a quelques années avec le Comité consultatif constitué de Barrois et d'une négociation menée pas à pas avec nos

partenaires institutionnels. Le résultat : le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne réserve une enveloppe de 37.000 € exclusivement destinée à Barre des Cévennes. Cette opération est subventionnée exceptionnellement à 80% au titre du Programme de Développement Rural Hexagonal. Des remerciements chaleureux sont adressés au Groupement forestier du *Suquarel* pour leur soutien à la réalisation de ce projet.

Achat camion citerne

de grande capacité

La commune de Barre des Cévennes va participer, par délibération, à hauteur de 2.000 € à l'acquisition d'un camion citerne de grande capacité (coût total : 160.000 €) destiné à livrer l'eau partout où cela sera nécessaire dans les lieux-dits ou les hameaux de la Communauté des communes Gorges Causses Cévennes y compris sur des terrains difficiles d'accès (châssis 6x4). Pour la commune, confrontée depuis des années à des problèmes d'eau dans les hameaux, c'est un projet d'actualité et d'avenir en raison de l'instabilité croissante du climat. Doublement d'actualité même si l'on considère que ce véhicule compensera les problèmes de bornes à

incendies à faible débit et sera un atout supplémentaire à la sécurité des personnes et des biens.

Entretien de la commune

Tout le monde le dira : Charly Aldrovandi, Adjoint, est partout. De la Gendarmerie au Village de gîtes en passant par la Grand' Rue, les androunes, le lavoir, etc., Charly suit le travail des cantonniers et des travaux en cours sur toute la commune en n'hésitant pas lui-même à mettre la main à la pâte sans jamais compter son temps. La priorité en ce moment est le nettoyage complet du bourg centre avec l'aide efficace d'un second cantonnier, M. Norbert Pic, à qui nous souhaitons la bienvenue. Merci à tous les cantonniers pour le très bon travail d'entretien réalisé sur les routes communales (grave, émulsion + emplois).

Ecole dynamique

Notre très belle école inaugurée en septembre 2017 se porte bien à Barre des Cévennes. Elle est composée de deux classes dynamiques obtenues de haute lutte il y a un an. Les enseignantes, le personnel communal et les parents d'élèves y sont très investis : c'est le secret de la réussite. En souhaitant un prompt rétablissement à Sandrine Béhague, bienvenue à Nathalie Schmidt qui secondera la directrice et assurera la garderie jusqu'à la fin de l'année scolaire (vendredi 5 juillet).

Nouvelle Assistante Maternelle

A la suite du départ à une retraite bien méritée de Françoise Puech qui a fait l'unanimité auprès des enfants et des parents durant des décennies, Nathalie Schmidt a patiemment réussi tous ses examens. Le 19 avril dernier, elle a brillamment obtenu son diplôme d'Assistante Maternelle et est dorénavant à la disposition de tous les parents qui auraient besoin de ses services.

Fleurissement Merci !

Mme Pierrette Roumejon entretient tout au long de l'année, avec patience et le souci de préserver le patrimoine de la commune, les pots de fleurs entreposés l'hiver au *Point Info* du PNC. Si le quartier est propre, on lui doit aussi beaucoup. Trois autres bénévoles ont profité du marché aux fleurs pour donner de la couleur dans tout le village. L'été s'installe ! Merci à Claire Delong, Stéphanie Quet et Nathalie Schmidt.

Pistes forestières Bois de Malzac et de La Can

Partant du constat que les forêts lozériennes sont globalement sous-exploitées (difficultés d'accès, foncier morcelé, topographie défavorable, ...) le 24 mars 2017, le Conseil départemental de la Lozère a adopté le Schéma départemental de desserte externe des massifs forestiers, démarche co-construite avec les services de l'Etat. 147 pistes ou sites ont été recensés sur un linéaire de 396 kms. Parmi ceux-ci, un certain nombre de scénarios ont été jugés comme prioritaires et tout particulièrement **Barre des Cévennes qui est la première collectivité à bénéficier d'aides financières très importantes**. C'est le fruit d'un travail mené depuis 6 ans avec les Groupements forestiers concernés, plus particulièrement celui du *Suquarel*, et les personnes intéressées notamment dans le cadre, là aussi, du Comité consultatif. Par ailleurs, la piste forestière reliant la RD20 (Col de l'Oumenet) au croisement des 4 chemins (route communale) et, sur une partie de la piste, en direction du Crémadet par le GR72 a été retenue au plan de massif de protection des forêts contre l'incendie préparé par les associations syndicales autorisées *ad hoc*. Elle peut prétendre à des subventions régionales et européennes (Fonds FEADER) à 80% à la suite d'un système d'appel à projet régional basé sur l'ancien périmètre du Languedoc Roussillon. Un seul projet de desserte retenu par an sur la base de plusieurs critères (caractère collectif du projet, volume de bois important, ...). **En 2019, c'est Barre des Cévennes qui a été retenu pour le sérieux de son projet de desserte**. Par délibération, le Conseil municipal a désigné la Coopérative forestière "*La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise*" pour porter ce projet au titre de Maître d'ouvrage délégué. Coût estimatif du projet : 100.000 €. Fonds propres pour la commune (estimatif) : 3.000 €.

Rappelons que la piste forestière du Bois de La Can a été totalement réhabilitée et sécurisée sur l'ensemble de son linéaire. Cette forêt est jeune et promise, selon l'ONF, à un bel avenir. Il convient d'en prendre soin pour les prochaines générations. Coût : 30.000 €. Subventions : 80%. Auto-financement pour la commune : 20%.

Eglise Améliorations à l'étude

Une réflexion globale est en cours depuis plus d'un an sur les améliorations à apporter au très bel édifice : chauffage, ventilation, électricité et couverture. Une réunion publique sera programmée pour finaliser les choix techniques et financiers avec tous les habitants.

Hameaux et lieux-dits

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail à l'automne sur les travaux en cours dans tous les hameaux et lieux-dits de la commune : voirie départementale ; voirie communale ; patrimoine ; alimentation en eau ; fibre (téléphonie, internet, télévision, domotique, ...).

Election européenne

Une certaine désolation pouvait se déceler sur les visages de la quinzaine de Barroises et Barrois réunis à l'issue du scrutin pour l'élection des représentants au Parlement européen. Une déception accentuée par un léger espoir tout au long du dépouillement des 135 bulletins (60% de participation) puisque la liste menée par Raphaël Glucksmann faisait la course en tête, talonnée de près par celles de Yannick Jadot et Jordan Bardella. Jusqu'au retournement final lors de l'ouverture des ultimes enveloppes. Le trio de tête reste dans un mouchoir de poche : Bardella, 25 voix (20,16 %) ; Jadot, 22 voix (17,74 %) ; Glucksmann, 21 voix (16,93 %). Suivi d'un quatuor : Bellamy, 11 voix (8,87 %) ; Aubry et Loiseau, 9 voix (7,25 %) ; Brossat, 8 voix (6,45 %). Viennent ensuite : Hamon, 5 voix (4,03%) ; Lagarde et Lalanne, 3 voix (2,42 %) ; Arthaud, Dupont-Aignan et Thouy, 2 voix (1,61 %) ; Asselineau et Philippot, 1 voix (0,80 %). Les autres candidats n'ont aucune voix. Notons enfin 5 bulletins blancs et 6 nuls.

Etat civil

« Jamais deux sans trois ! »

Le fameux dicton populaire se vérifie une fois de plus : trois nouveau-nés viennent d'être accueillis à Barre des Cévennes. En à peine dix jours, lors de la deuxième quinzaine d'avril, ce sont successivement Eléonore, Siméon et Bem Bem dont la naissance a comblé leurs parents respectifs. Félicitations ! Ils viennent rejoindre encore la commune qui ne peut que s'en réjouir. Tous nos vœux les meilleurs les accompagnent.

Nos partenaires Département Région Etat Europe

Que les habitants soient conscients qu'aucun des projets relatés dans ce numéro comme ceux des précédents n'auraient pu voir le jour sans le soutien financier et technique du Conseil départemental de la Lozère (Mme Sophie Pantel, Présidente), du Conseil régional Occitanie (Mme Carole Delga, Présidente et Mme Aurélie Maillots, Vice-Présidente), de l'Etat via les services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture ô combien indispensables, sans oublier les fonds européens gérés par la Région Occitanie. Les communes cévenoles font l'objet d'une réelle attention de la part de nos partenaires depuis quelques années. Barre des Cévennes, en particulier, est clairement identifiée en tant que Bourg centre en raison de sa capacité à créer et renforcer ses services (cabinet vétérinaire, cabinet infirmier, bibliothèque associative, nouvelle épicerie, nouveau café (la Gendarmerie et le Centre d'Incendie et de Secours ne sont pas oubliés mais ils sont en place depuis plusieurs générations !) et à porter des projets de grande ampleur qui respectent les coûts et les délais (rénovation de toute la traversée et du patrimoine communal notamment). Aujourd'hui, l'enjeu majeur est de fixer dans la durée, en élargissant la saison, la venue des touristes qui veulent découvrir les Cévennes inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de ses paysages agropastoraux. A la suite de huit années de patient travail, l'Entente interdépartementale gestionnaire du bien UNESCO (Présidente : Sophie Pantel) a sélectionné trois Hauts Lieux, dont Barre des Cévennes qui représentera les Cévennes. La confiance des partenaires cités ci-dessus sur la gestion sérieuse des affaires communales est bien évidemment au rendez-vous. Après celles de l'été dernier, des réunions sont à nouveau programmées sur la façon dont ce nouveau service public pourrait fonctionner en cohérence avec la Mairie et La Poste.

Bien vivre ensemble

à Barre des Cévennes

D'aucuns, opportunément, voudraient voir en ce bulletin municipal un organe d'opinion régi par les règles en usage dans la Presse. Il n'en est rien. « Bien vivre ensemble... » est la lettre d'information de

la commune à l'attention de ses habitants. Il n'y a pas lieu d'en faire un vecteur pour alimenter quelque polémique ou vaine controverse. La loi nous oblige tous à proscrire quelque incitation à la haine ou propos injurieux que ce soit. Chacun restant libre, au demeurant, de ses interprétations.



Cet été à Barre des Cévennes

Samedi 22 juin, « 100 Miles VTT Lozère », Comité Départemental de Cyclisme de la Lozère, à partir de 6h, épreuve de VTT, avec un passage aux Ormes.

Dimanche 23 juin, Club Barrois, *Repas de clôture*, à 12h30, salle polyvalente ou aux Ormes.

Vendredi 28 juin, Barre Parallèle, *Projet avec l'École et les Séniors*, aux Ormes, à partir de 14h.

Samedi 29 juin, École, *Spectacle de fin d'année*, salle polyvalente, à 11h.

Repas prévu à 12h30, aux Ormes. Activités foot et pétanque, l'après-midi, avec le concours de l'APE.

Vendredi 5 - Dimanche 7 juillet, Lozère Endurance Équestre, *Course d'endurance équestre*, de 7h à 17h, au stade de Barre des Cévennes.

Dimanche 14 juillet, Fête Nationale, Défilé à 11h30 de la Mairie au Monument aux Morts, discours et apéritif.

Lundi 22 juillet, Grande Foire de la Madeleine, toute la journée, dans la Grand'Rue : forains, animations pour les enfants, spectacle *Masques de Bali du Théâtre Gado Gado*, fanfare, visite guidée avec Jean-Paul Chabrol. Restauration à 12h.

Le soir, film sur les *Camisards*, à la salle polyvalente.

Judi 25 juillet, Barre Parallèle, *Compte rendu d'une visite à Tchernobyl*, avec Marceau Jouve, entretien mené par Rémy Madelin. *

Mercredi 31 juillet, Barre Parallèle, *Semences naturelles. Quel droit ? Quelles pratiques ?* Visite Moulin. *

Dimanche 4 août, Le Coup' de Barre, *Course pédestre de 11 kms*, à 9h30, aux Ormes. Précédée d'une randonnée pédestre (9 kms) en lien avec *Barre Tonique* (bénéfices reversés pour la lutte contre le cancer), à 9h et d'une course enfants, à 9h30. Restauration sur place.

Mercredi 7 août, Club Barrois, *Assemblée générale*, à 10h, puis alligot, à 12h, aux Ormes.

Judi 8 août, Barre Parallèle, *Construire avec la Terre*, de Zoé Tric et Caroline Le Comte. *

Samedi 10 et Dimanche 11 août, Comité des Fêtes « Les Festejaires », Fête votive, aux Ormes : concours de pétanque, repas, orchestres, feu d'artifice offert par la commune, ...

Dimanche 11 août, Barre Parallèle, *Foire aux livres*.*

Vendredi 16 août, Barre Parallèle, Projection d'une partie du film *Proust lu*, de Véronique Aubouy, tourné à Barre à l'été 2018. *

Mardi 20 août, Barre Parallèle, *Vin & littérature*. *

Judi 22 août, Barre Parallèle, Une production originale (Bourbon) avec récitant (Chateaubriand). Concert de création : *Oscuri lumi*. *

Samedi 7 septembre, Lozère Endurance Équestre, *160 kms de Florac*, à partir de 5h, au stade de Barre des Cévennes.

* Pour davantage de précisions quant aux horaires et aux lieux : se renseigner auprès des organisateurs ou voir d'éventuelles affiches...

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h

Téléphone : 04 66 45 05 07 – **Courriel** : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr